

<b><u>SEANCE du 04/02/2019</u></b>
------------------------------------

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 20  
 Date de la convocation : 28/01/2019

L'AN DEUX MIL DIX NEUF et le quatre février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de LAVERNOSE-LACASSE.

**Présents** : DELSOL Alain, BONNEMAISON Adrien, SENTENAC Patrick, BAYLE Jean, GUERINI Gilberte, MASCRE Gérard, LEBLOND Alain, LELEU Gérard, PELLEGRINO Yvette, CASONATO Marie-Christine, BASCANS Pascale, FONT Sandrine, BONNET Sandrine, ZARADER Karine

**Pouvoirs**: DESPLAS Janine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à BASCANS Pascale, DOTTO Christian pouvoir à GUERINI Gilberte, LAMANDE Laurent pouvoir à SENTENAC Patrick, BONNEFILS Manuela pouvoir à FONT Sandrine, BONNAC Patrick pouvoir à BAYLE Jean

**Absent** : DORBES Joël, BERNARD Cyrille, AZNAR Estelle

Monsieur BONNEMAISON Adrien élu secrétaire de séance.

**Exposé des motifs :**

**ORDRE DU JOUR**

**Approbation du Conseil Municipal du 24 janvier 2019**

**Examen et vote du Compte de gestion 2018 – Budget communal**

**Vote du Compte administratif 2018 – Budget communal**

**Affectation du résultat 2018 – Budget communal**

**Examen et vote du Compte de gestion 2018 – Budget lotissement Pujeau Rabe**

**Vote du Compte administratif 2018 – Budget lotissement Pujeau Rabe**

**Affectation du résultat 2018 – Budget lotissement Pujeau Rabe**

**Vote du taux des 3 taxes locales 2019**

**Vote du Budget Primitif 2019 – Budget communal**

**Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat d'un copieur aux écoles**

**Transfert en pleine propriété de la ZAE Pujeau Rabe au profit du Muretain Agglo**

**Questions diverses**

**I-Approbation procès-verbal conseil municipal du 24 janvier 2019**

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 janvier 2019.

**II- Examen et vote du compte de gestion 2018 – Budget communal**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
BUDGET COMMUNAL LAVERNOSE-LACASSE  
N°II-14

Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain DELSOL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	14	20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

**Étaient présents :**

DELSOL Alain, BONNEMAISON Adrien, SENTENAC Patrick, BAYLE Jean, GUERINI Gilberte, MASCRE Gérard, LEBLOND Alain, LELEU Gérard, PELLEGRINO Yvette, CASONATO Marie-Christine, BASCANS Pascale, FONT Sandrine, BONNET Sandrine, ZARADER Karine

**Procuration(s) :**

DESPLAS Janine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à BASCANS Pascale, DOTTO Christian pouvoir à GUERINI Gilberte, LAMANDE Laurent pouvoir à SENTENAC Patrick, BONNEFILS Manuela pouvoir à FONT Sandrine, BONNAC Patrick pouvoir à BAYLE Jean

Date de la convocation	28 janvier 2019
------------------------	-----------------

**Étai(en)t absent(s) :**

DORBES Joël, BERNARD Cyrille, AZNAR Estelle

Date d'affichage	__/__/__
------------------	----------

**Étai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. BONNEMAISON Adrien

et publication du	__/__/__
-------------------	----------

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018**

et publication du	__/__/__
-------------------	----------

M.DELSOL Alain président de la séance expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme Nowak Catherine à la clôture de l'exercice.

M.DELSOL Alain président de la séance le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu l'exposé,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2018 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE-LACASSE

Le Maire Alain DELSOL



REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-031-213102874-20190204-II\_14-BF

**III-Vote du compte administratif 2018 – Budget communal**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
BUDGET COMMUNAL LAVERNOSE-LACASSE  
N°II-15**

Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Premier Adjoint, Adrien BONNEMAISON

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	13	19
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

BONNEMAISON Adrien, SENTENAC Patrick, BAYLE Jean, GUERINI Gilberte, MASCRE Gérard, LEBLOND Alain, LELEU Gérard, PELLEGRINO Yvette, CASONATO Marie-Christine, BASCANS Pascale, FONT Sandrine, BONNET Sandrine, ZARADER Karine

**Procuration(s) :**

DESPLAS Janine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à BASCANS Pascale, DOTTO Christian pouvoir à GUERINI Gilberte, LAMANDE Laurent pouvoir à SENTENAC Patrick, BONNEFILS Manuela pouvoir à FONT Sandrine, BONNAC Patrick pouvoir à BAYLE Jean

Date de la convocation
28 janvier 2019

**Etai(en)t absent(s) :**

DELSOL Alain, DORBES Joël, BERNARD Cyrille, AZNAR Estelle

Date d'affichage
__/__/__

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. MASCRE Gérard

__/__/__
----------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

et publication du

__/__/__
----------

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 338 828,99
	Réalisé :	1 166 979,21
	Reste à réaliser :	118 564,20
Recettes	Prévu :	1 338 828,99
	Réalisé :	1 166 475,26
	Reste à réaliser :	100 046,23

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 916 129,17
	Réalisé :	1 589 378,99
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 916 129,17
	Réalisé :	2 017 464,97
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-503,95
Fonctionnement :	428 085,98
Résultat global :	427 582,03

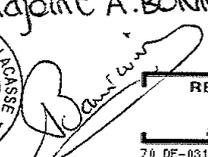
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE-LACASSE

le 1er adjoint A. BONNEMAISON




REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-031-213102874-20190204-II\_15-BF

**IV-Affectation du résultat 2018 – Budget communal**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
BUDGET COMMUNAL LAVERNOSE-LACASSE  
N°II-16

Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain DELSOL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	14	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

DELSOL Alain, BONNEMAISON Adrien, SENTENAC Patrick, BAYLE Jean, GUERINI Gilberte, MASCRE Gérard, LEBLOND Alain, LELEU Gérard, PELLEGRINO Yvette, CASONATO Marie-Christine, BASCANS Pascale, FONT Sandrine, BONNET Sandrine, ZARADER Karine

**Procuration(s) :**

DESPLAS Janine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à BASCANS Pascale, DOTTO Christian pouvoir à GUERINI Gilberte, LAMANDE Laurent pouvoir à SENTENAC Patrick, BONNEFILS Manuela pouvoir à FONT Sandrine, BONNAC Patrick pouvoir à BAYLE Jean

Date de la convocation
28 janvier 2019

**Étai(en)t absent(s) :**

DORBES Joël, BERNARD Cyrille, AZNAR Estelle

Date d'affichage
__/__/__

**Étai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
----------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : BONNEMAISON Adrien

et publication du

__/__/__
----------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2018**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain DELSOL, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 04/02/2019

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	293 381,81
- un excédent reporté de :	134 704,17
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	428 085,98
- un déficit d'investissement de :	503,95
- un déficit des restes à réaliser de :	18 517,97
Soit un besoin de financement de :	19 021,92

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	428 085,98
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	19 021,92
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	409 065,02
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT</b>	<b>503,95</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE LACASSE

Le Maire Alain DELSOL



**V-Examen et vote du compte de gestion 2018 – Budget lotissement Pujeau Rabe**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
LOTISSEMENT PUJEAU RABE  
N°II-17

Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain DELSOL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	14	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

DELSOL Alain, BONNEMAISON Adrien, SENTENAC Patrick, BAYLE Jean, GUERINI Gilberte, MASCRE Gérard, LEBLOND Alain, LELEU Gérard, PELLEGRINO Yvette, CASONATO Marie-Christine, BASCANS Pascale, FONT Sandrine, BONNET Sandrine, ZARADER Karine

**Procurator(s) :**

DESPLAS Janine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à BASCANS Pascale, DOTTO Christian pouvoir à GUERINI Gilberte, LAMANDE Laurent pouvoir à SENTENAC Patrick, BONNEFILS Manuela pouvoir à FONT Sandrine, BONNAC Patrick pouvoir à BAYLE Jean

Date de la convocation
28 janvier 2019

**Étai(en)t absent(s) :**

DORBES Joël, BERNARD Cyrille, AZNAR Estelle

Date d'affichage
__/__/__

**Étai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Adrien BONNEMAISON

__/__/__
----------

## EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

et publication du

__/__/__
----------

Le Maire, Alain DELSOL expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme NOWAK Catherine à la clôture de l'exercice.

Le Maire, Alain DELSOL le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu l'exposé,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2018 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE LACASSE

Le Maire Alain DELSOL



REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-031-213102874-20190204-II\_17-8F

**VI- Vote du compte administratif 2018 – Budget lotissement Pujeau Rabe**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
LOTISSEMENT PUJEAU RABE  
N°II-18

Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er Adjoint, Adrien Bonnemaïson

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	13	19
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

BONNEMAISON Adrien, SENTENAC Patrick, BAYLE Jean, GUERINI Gilberte, MASCRE Gérard, LEBLOND Alain, LELEU Gérard, PELLEGRINO Yvette, CASONATO Marie-Christine, BASCANS Pascale, FONT Sandrine, BONNET Sandrine, ZARADER Karine

**Procurat ion(s) :**

DESPLAS Janine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à BASCANS Pascale, DOTTO Christian pouvoir à GUERINI Gilberte, LAMANDE Laurent pouvoir à SENTENAC Patrick, BONNEFILS Manuela pouvoir à FONT Sandrine, BONNAC Patrick pouvoir à BAYLE Jean

Date de la convocation
28 janvier 2019

**Etai(en)t absent(s) :**

DELSOL Alain, DORBES Joël, BERNARD Cyrille, AZNAR Estelle

Date d'affichage
__/__/__

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Gérard MASCRE

__/__/__
----------

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

et publication du

__/__/__
----------

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	2 026 190,93
	Réalisé :	1 146 841,68
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 026 190,93
	Réalisé :	1 204 129,34
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 104 359,52
	Réalisé :	282 250,43
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 104 359,52
	Réalisé :	706 782,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	57 287,66
Fonctionnement :	424 531,57
Résultat global :	481 819,23

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE LACASSE

Le 1er Adjoint au Maire Adrien BONNEMAISON



REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-031-213102874-20190204-II\_18-BF

**VII-Affectation du résultat 2018 – Budget lotissement Pujeau Rabe**

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
LOTISSEMENT PUJEAU RABE  
N°II-19

Séance du 04 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Alain DELSOL

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	14	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

DELSOL Alain, BONNEMAISON Adrien, SENTENAC Patrick, BAYLE Jean, GUERINI Gilberte, MASCRE Gérard, LEBLOND Alain, LELEU Gérard, PELLEGRINO Yvette, CASONATO Marie-Christine, BASCANS Pascale, FONT Sandrine, BONNET Sandrine, ZARADER Karine

**Procuration(s) :**

DESPLAS Janine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à BASCANS Pascale, DOTTO Christian pouvoir à GUERINI Gilberte, LAMANDE Laurent pouvoir à SENTENAC Patrick, BONNEFILS Manuela pouvoir à FONT Sandrine, BONNAC Patrick pouvoir à BAYLE Jean

Date de la convocation
28 janvier 2019

**Etai(en)t absent(s) :**

DORBES Joël, BERNARD Cyrille, AZNAR Estelle

Date d'affichage
__/__/__

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : BONNEMAISON Adrien

__/__/__
----------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2018**

et publication du

__/__/__
----------

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 04/02/2019

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	113 900,36
- un excédent reporté de :	538 431,93
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	424 531,57
- un excédent d'investissement de :	57 287,66
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	57 287,66

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	424 531,57
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	424 531,57
<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT</b>	<b>57 287,66</b>

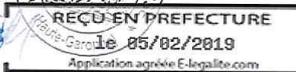
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LAVERNOSE LACASSE

Le Maire Alain DELSOL



70\_DE-031-213102874-20190204-II\_19-BF

**VIII- Vote du taux des 3 taxes locales 2019****Exposé des visas :**

**Vu**, la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions  
**Vu**, la loi de finance 2019 ;  
**Vu** le transfert de la cotisation économique territoriale au Muretain Agglo,

**Exposé des motifs :**

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des 3 taxes directes locales par rapport à 2018, les taux 2019 seront donc reconduits à l'identique à savoir :

	<b>Taux 2019</b>
<i>Taxe d'habitation</i>	11.99%
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	16.78%
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	77.08%

Les Conseillers Municipaux doivent, à présent, se prononcer sur le taux des 3 taxes locales pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE
--------

-Adopte les taux des 3 taxes locales pour 2019 tel que défini ci-dessus

-Décide que copie de la présente délibération soit transmise à Monsieur le Sous-Préfet pour son contrôle de légalité.

**A la majorité des membres présents et représentés**

**POUR : 20 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

**IX- Vote du Budget Primitif 2019 – Budget communal****Exposé des motifs :**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019, et propose à l'assemblée de le voter :

\*En section fonctionnement au niveau du chapitre

\*En section d'investissement au chapitre pour les dépenses et recettes non individualisées et à l'opération pour les dépenses et recettes individualisées.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE
--------

**\*En section fonctionnement :**

-Adopte les chapitres de dépenses : 011, 012, 014, 65, 66, 67, 022, 023, 042

Pour le chapitre 65 (art 6574 voté à l'article) les élus présidents ou trésoriers d'association ont quitté la salle au moment du débat et du vote du chapitre, soit : M.BONNEMAISON, Mme ZARADER

-Adopte les chapitres de recettes : 013,70, 73, 74, 75, 77, 002, 042

**Total de la section : 2 067 705.55 €**

**\* en section d'investissement :**

-Adopte les opérations : 12, 13, 15, 67, 77, 78, 79

-Adopte les chapitres de dépenses : 13,16, 20, 21, 23, 020, 040, 041,001

-Adopte les chapitres de recettes : 10,13, 16, 021, 024, 040, 041

**Total de la section : 1 458 954.90 € (inclus RAR 2018 sur BP 2019)**

**A la majorité des membres présents et représentés :**

\*Chapitre 65 article 6574

(2 présidents ou trésoriers d'association subventionnée ont quitté la salle pour le vote) donc présents et pouvoirs.

POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

\*Tous les autres chapitres du budget : POUR : 20 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

**X- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat d'un copieur aux écoles**

**Exposé des motifs :**

Monsieur le Président de séance, explique à l'assemblée qu'il y a lieu d'acheter un copieur pour les écoles

Après consultation le montant du devis proposé s'élève à 2 500 € HT.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental afin de l'aider à financer cet investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- Valide le devis proposé pour un montant de 2 500 € HT
- De déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental
- D'autoriser monsieur le Maire à procéder à toutes les mesures de publicité requises par la loi pour rendre exécutoire la présente délibération,

**A la majorité des membres présents et représentés  
POUR : 20 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

**XI- Transfert en pleine propriété de la ZAE Pujeau Rabe au profit du Muretain Agglo****Exposé des motifs :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application de l'article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Muretain Agglo est compétent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour toutes les zones d'activités économiques de son territoire.

A ce titre, le Conseil Communautaire du Muretain Agglo a approuvé, en date du 25 septembre 2018, par délibération n°2018.111, le transfert en pleine propriété de toutes les ZAE du territoire non achevées et achevées,

Il est précisé que les modalités de compensation financières entre le Muretain Agglo et la Commune de Lavernose-Lacasse feront l'objet d'une convention de financement, telles que définies dans la délibération n°2018.111, à savoir, que tout terrain commercialisé sans aucun investissement réalisé par le Muretain Agglo, verra la totalité de la recette reversée à la Commune.

**Vu** l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2016 portant fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la Communauté d'Agglomération du Muretain, de la Communauté de Communes Axe Sud et de la Communauté de Communes Rurales des Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle ;

**Vu** les statuts et les délibérations définissant les intérêts communautaires ;

**Vu** les articles L.5216-5 du CGCT définissant la compétence des communautés d'agglomération en matière de développement économique et notamment la « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE
--------

-d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents et actes relatifs au transfert de la ZAE Pujeau Rabe au profit du Muretain Agglo

**A la majorité des membres présents et représentés :**

POUR : 20 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

**XVI- Questions diverses**

Arbitrage du BP 2019

*Après avoir épuisé la totalité de l'ordre du jour Monsieur le Maire lève la séance à 22h30*